



Audit et Commissariat aux Comptes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Pierre BERTHELOT

Commissaires aux Comptes

BUG

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

BUG
6 Cours des Alliés
35000 Rennes

Association Bug

6 Cours des Alliés – 35 000 Rennes

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BUG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point présenté dans la note « changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 24 septembre 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Léguillon'.

Geneviève Léguillon – Geffard
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 795	13 165	630	630
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage	212 266	162 165	50 101	38 736
	Autres immobilisations corporelles				24 896
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	7 000		7 000	6 939
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	752		752	482
	Total I	233 812	175 330	58 483	71 682
	Comptes de liaison Total II				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	11 862		11 862	
	Matières premières, approvisionnements				7 279
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	30 992	2 104	28 888	31 435
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	46 476		46 476	156 412
	Valeurs mobilières de placement	10 049		10 049	10 049
Comptes de Régularisation	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	321 302		321 302	189 659
	Charges constatées d'avance (3)	8 092		8 092	8 188
	Total III	428 773	2 104	426 669	403 021
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Frais d'émission des emprunts (VI)				
	Primes de remboursement des emprunts (VII)				
	Ecart de conversion actif (VIII)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII+VIII)	662 586	177 434	485 152	474 703

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		197 132
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires	32 699	
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	15 470	15 470
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	73 817	146 852
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	30 363	56 236
	Situation nette (sous total)	152 349	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	12 894	17 736
	Provisions réglementées		
	Droits du concédant		
	Total I	165 243	139 722
	Comptes de liaison		
	Total II		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	152 151	168 287
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		640
	Fonds dédiés sur autres ressources	10 805	
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Total III	162 956	168 927
DETTES (I)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	26 980	30 823
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 644	42 836
	Dettes fiscales et sociales	88 947	86 684
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 292	2 888
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	90	2 823
	Total IV	156 953	166 054
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	485 152	474 703

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2020 12	31/12/2019 12
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	20 800	
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	58 762	
Parrainages	533	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	717 702	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Ventes de marchandises		40 226
Production vendue de Biens et Services		90 521
Production stockée		7 225
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		745 869
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 245	37 035
Utilisations des fonds dédiés		
Collectes		
Autres produits	6 684	840
Total I	829 727	907 266
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		15 662
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		476
Autres achats et charges externes	146 563	212 863
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	41 231	34 641
Salaires et traitements	411 107	390 837
Charges sociales	165 013	152 552
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 570	
Dotations aux provisions	708	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		29 972
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		759
Pour risques et charges : dotations aux provisions		15 246
Subventions accordées par l'association		
Reports en fonds dédiés	10 165	
Autres charges (2)	4 022	4 459
Total II	804 379	856 514
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	25 348	50 753
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2020 12	31/12/2019 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	428	480
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		343
Total V	428	823
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	256	359
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	256	359
2. Résultat financier (V-VI)	173	463
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 521	51 216
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 842	6 475
Reprises sur provisions et transferts de charges		815
Total VII	4 842	7 290
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 630
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total VIII		1 630
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 842	5 660
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	834 997	915 379
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	804 634	858 503
Solde intermédiaire		56 876
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		640
5. Excédents ou Déficits	30 363	56 236
Audit et Commissariat aux Comptes		

VISA POUR IDENTIFICATION

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	105 464	103 518	1 946	1.88
Bénévolat	2 243	1 018	1 225	120.33
TOTAL	107 707	104 536	3 171	3.03
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	105 464	103 518	1 946	1.88
Prestations en nature				
Personnel bénévole	2 243	1 018	1 225	120.33
TOTAL	107 707	104 536	3 171	3.03

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Tableau de variation des fonds propres	18
Tableau de variation des fonds dédiés	19
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Evaluation des immobilisations corporelles	21
Evaluation des amortissements	21
Titres immobilisés	21
Evaluation des matières et marchandises	21
Evaluations des produits et en cours	21
Dépréciation des stocks et en cours	22
Evaluation des créances et des dettes	22
Dépréciation des créances	22
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	23
Valorisation des contributions volontaires	23
Honoraires des commissaires aux comptes	23
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	23
Montant des engagements financiers	24
Engagement en matière de pensions et retraites	24

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 485 151.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 829 727.09 Euros et dégageant un excédent de 30 362.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association BUG promeut depuis 1996 les usages du numérique au bénéfice de tous. Elle contribue à l'émergence et à l'expérimentation d'organisations économiques et sociales alternatives. Elle accompagne également l'évolution des dispositifs de soutien au monde associatif et de l'économie sociale. L'association souhaite plus largement mettre son expertise et ses valeurs de créativité, d'innovation, de solidarité et d'humanisme, au service de l'utilité sociale.

L'association BUG gère plusieurs activités dont une partie est fiscalisée ce qui explique la sectorisation pratiquée suivant la ventilation analytique des actions.

La ventilation du Chiffre d'affaires 2020 est de 22 K€ sur la partie fiscalisée (Studio Graphique, Formation professionnelle, Labfab, Frigotroc,). Ces activités accessoires sont donc inférieures à la franchise de 60 K depuis 3 ans.

Les Conventions de financement avec la ville de Rennes et Rennes métropole (wiki) se poursuivent (période 2018-2020). Elles seront prorogées en 2021.

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, l'association a eu recours à l'activité partielle de mars à mai 2020 pour 6 K€.

D'autre part, les échéances de l'emprunt ont été suspendues pendant une période de 6 mois.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'évolution de l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à

A C 2 C

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Conformément aux règlements ANC 2018-06 et 2019-06, il a été procédé au reclassement des subventions d'investissement antérieures à 2020, comptabilisées au passif du bilan en classe 102- ont été reclassées en report à nouveau pour 164 K€ car elles sont toutes liées à des immobilisations totalement amorties ou sorties.

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 014		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	146 202		
Installations générales agencements aménagements divers	29 303		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	118 034		4 169
Immobilisations corporelles en cours			6 785
TOTAL	293 539		10 954
Autres titres immobilisés	6 939		61
Prêts, autres immobilisations financières	482		1 355
TOTAL	7 420		1 416
TOTAL GENERAL	320 974		12 370

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		6 219	13 795	13 795
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		40 759	105 443	105 443
Installations générales agencements aménagements divers		4 098	25 205	25 205
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		40 585	81 618	81 618
Immobilisations corporelles en cours		6 785		
TOTAL		92 227	212 266	212 266
Autres titres immobilisés			7 000	7 000
Prêts, autres immobilisations financières		1 085	752	752
TOTAL		1 085	7 751	7 751
TOTAL GENERAL		99 531	233 812	233 812

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	19 384	4 770	10 989	13 165
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	107 466	13 530	40 759	80 237
Installations générales agencements aménagements divers	20 114	2 193	4 098	18 209
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 327	5 077	43 685	63 719
TOTAL	229 908	20 800	88 543	162 165
TOTAL GENERAL	249 292	25 570	99 532	175 330

A C 2 C**Audit et Commissariat aux Comptes****VISA POUR IDENTIFICATION**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 770				
Instal.techniques matériel outillage indus.	13 530				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 193				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 077				
TOTAL	20 800				
TOTAL GENERAL	25 570				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	197 132			164 433	32 699
Réserves	15 470				15 470
Report à nouveau	146 852-	56 236	164 433	0	73 817
Excédent ou déficit de l'exercice	56 236	56 236-	30 363	0	30 363
Situation nette	121 986		454 120	423 757	152 349
Subventions d'investissement	17 736			4 842	12 894
TOTAL I	139 722		194 796	169 275	165 243

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes	640	10 165				10 805	
Collectif être parent	640	665				1 305	
Fabrique		9 500				9 500	
TOTAL	640	10 165				10 805	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
TOTAL					

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	168 287		16 136		152 151
TOTAL	168 287		16 136		152 151

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 660	708	264		2 104
TOTAL	1 660	708	264		2 104
TOTAL GENERAL	169 947	708	16 400		154 255
Dont dotations et reprises d'exploitation		708	16 400		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	752	752	
Autres créances clients	30 992	30 992	
Personnel et comptes rattachés	1 118	1 118	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	424	424	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 000	16 000	
Débiteurs divers	28 934	28 934	
Charges constatées d'avance	8 092	8 092	
TOTAL	86 312	86 312	

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	26 980	8 011	18 969	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 644	39 644		
Personnel et comptes rattachés	31 997	31 997		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 530	38 530		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 744	3 744		
Autres impôts taxes et assimilés	14 676	14 676		
Autres dettes	1 292	1 292		
Produits constatés d'avance	90	90		
TOTAL	156 953	137 984	18 969	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 844			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et site internet	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 7 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur prix de ventes et selon l'avancement des travaux.

A C 2 C**Audit et Commissariat aux Comptes****VISA POUR IDENTIFICATION**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	9 66
Autres créances	25 370
Total	26 336

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 394
Dettes fiscales et sociales	53 627
Autres dettes	1 126
Total	72 146

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 092
Total	8 092
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	90
Total	90

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	50 497
Total	50 497

Valorisation des contributions volontaires

La ville de Rennes met à disposition de BUG les locaux situés 6 cours des Alliés à Rennes pour une surface totale de 630 m2.

Ces mises à disposition gratuites étaient évaluées par la ville à 105 464 € selon la convention. Le loyer n'est plus appliqué depuis 2019 par la ville de Rennes.

La valorisation des contributions bénévoles est basée sur le taux horaire du SMIC.

Le nombre d'heures de bénévolat pour l'exercice 2020 est de 221 heures.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 400 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	10 000
- Nantissement de compte titres / emprunt 40	10 000
Total	10 000

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	152	151
Total (1)	152	151

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Cette engagement est provisionné en totalité au passif du bilan.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Ensemble des salariés		152 151
Engagement total		152 151

Hypothèses de calculs retenues

- Cette méthode préférentielle est basée sur les hypothèses de calcul retenues à savoir :
- Méthode rétrospective prorata temporis pour tous les salariés en CDI
 - Table de mortalité TV 88/90- Taux d'actualisation de 1.75%
 - Départ à 62 ans à l'initiative du salarié / indemnité calculée suivant la CCN de l'animation.
 - Augmentation de salaire et taux de rotation fixés à 1%
 - Taux de charges sociales de 45% pour les non cadres et 50% pour les cadres

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION